

LE MOT DU PRESIDENT

Une nouvelle année vient tout juste de commencer. Dans à peine un mois, nous allons voter pour élire les personnes qui devront gérer notre belle et grande association.

Mais dans le mois de mars, une autre élection beaucoup plus importante est à l'ordre du jour... Et je pense, sans forcer mon esprit, qu'il y aura plus de candidats aux élections municipales qu'au renouvellement du Conseil d'Administration du C.O.S.

Certaines personnes pensent sûrement que de siéger au Comité des Œuvres Sociales du Pays Vert n'est pas très valorisant. Nous sommes des petits bénévoles qui essayons de faire tourner notre association...

Allez, soyons optimistes, le début du printemps 2014 nous apportera un nombre important de candidatures pour renouveler notre Conseil d'Administration afin de continuer la belle aventure du C.O.S.

L'ESPOIR FAIT VIVRE...

ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 20 MARS 2014 A 16 HEURES

Au Siège du C.O.S. du Pays Vert Maison Jean OLEON 12, Rue Louis Farges à AURILLAC

(des autorisations d'absences seront demandées).

ELECTIONS

JEUDI 3 AVRIL 2014 de 8 heures à 18 heures 30 au C.O.S. - Maison Jean OLEON 12, Rue Louis Farges

Les personnes qui désirent présenter leur candidature devront adresser une demande écrite à :

MONSIEUR LE PRESIDENT DU C.O.S.
12, rue Louis Farges
15000 Aurillac

Au coin supérieur gauche de l'enveloppe devra être portée la mention « ELECTIONS ». N'oubliez pas de joindre à votre candidature une PHOTO D'IDENTITE.

Le dépôt des candidatures sera clos le 17 mars 2014 à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Toute demande reçue après cette date ne pourra être prise en compte.

LA COMPOSITION DU TIERS SORTANT EST LA SUIVANTE

Carole BARBET	C.C.A.S.
Marc LAURET	S.D.I.S.
Jean-Paul LOCHE	Petite Enfance
Micheline REYGADE	Démocratie Locale
Christian SINTUREL	Retraité
+ un poste vacant	

SITE INTERNET

<http://cos.cantalpassion.com>

Infos, voyages, renseignements, prestations,
téléchargements et autres sur ce SITE.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Du Mardi au Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h



PRESSING
Anne Marie SOULIÉ
Centre Commercial de Mamiers
15000 Aurillac
Tél/fax 04 71 63 71 73
8h 15 - 12h 15 / 14h 00 - 19h 00

RENOUVELLEMENT DES CARTES

AVANT LE 30 AVRIL 2014

C.O.S. : 7,00 € - Amicale Omnisports : 5,00 €

AVANT LE 28 FEVRIER 2014

Amicale Jean OLEON : 12,00 €

LOCATIONS DE VACANCES « BASSE SAISON »

Le Comité des Œuvres Sociales, en partenariat avec MISTERCAMP, vous propose la location de Mobil-Home.

RESERVATION ET TARIF

Vous pouvez réserver des semaines à 110 €, 160 €, 210 € selon la destination et le type de mobil-home comme indiqué sur le tableau joint.

Les semaines dites « basse saison » sont comprises **entre l'ouverture du camping et le 4 juillet 2014 puis du 31 août 2014 à la fermeture du camping.** Pour plus de renseignements, consulter le site : www.mistercamp.com dans la partie « pratique » ou le catalogue à consulter au siège du COS.

Il est compris, dans le prix de la location, le parking pour une voiture ou deux motos.

Afin d'avoir le maximum de possibilités, pensez à faire vos réservations le plus rapidement possible.

DESCRIPTIF DES LOCATIONS

Type de mobil-home	Hébergement prévu pour
4/6 personnes	Au maximum 4 adultes ou adolescents et 2 enfants de moins de 12 ans
5/7 personnes	Au maximum 5 adultes ou adolescents et 2 enfants de moins de 12 ans
6/8 personnes	Au maximum 6 adultes ou adolescents et 2 enfants de moins de 12 ans

PRESTATIONS NON COMPRISSES DANS LE MONTANT DE LA LOCATION

- La taxe de séjour sera à régler sur place en arrivant.
- En cas de 2^e véhicule, un supplément sera à payer sur place.
- Animal : **bien vérifier sur la fiche du camping si les animaux sont acceptés**, supplément à payer sur place (tatouage et carnet de vaccinations obligatoires).
- Suppléments éventuels pour des prestations sur place : kit bébé, draps...

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Arrivées samedi ou dimanche** selon les campings :
Arrivée entre 16 heures et 19 heures

Départ entre 8 heures et 10 heures

Merci de prévenir le camping à l'avance en cas d'arrivée tardive.

- Caution : environ 250 €

Le ménage doit être effectué par l'adhérent en fin de séjour.

- Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'hébergement.
- Le port des caleçons est interdit dans la piscine, slip de bain obligatoire.
- **Les draps et linge de toilette ne sont pas fournis.**

ASSURANCE

- MISTERCAMP et le C.O.S. déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vols, dommages et inondations. A ce titre, l'adhérent devra fournir au C.O.S. **une attestation de son assureur précisant qu'il est détenteur d'une assurance responsabilité civile locative** (en général comprise dans le contrat d'assurance de la résidence principale).
- La responsabilité du camping et du C.O.S. ne pourront être recherchées en cas d'accidents ou de dommages résultant de l'inobservation par les adhérents des consignes de sécurité et plus généralement des règles applicables au camping. A ce titre, l'adhérent devra fournir au C.O.S. **une attestation de son assureur responsabilité civile personnelle** qui couvre les dommages causés de leur fait.

REGLEMENT ET VALIDATION DE LA DEMANDE

Les réservations s'effectuent uniquement au siège du C.O.S. (avec le bulletin rempli) et selon les disponibilités du camping.

Les disponibilités pourront vous être communiquées lors de l'enregistrement de votre réservation. Afin de pouvoir finaliser votre demande, veuillez vous munir d'un chèque et des attestations d'assurances citées ci-dessus.

Toute demande d'annulation de réservation ne pourra être déduite ou remboursée, sans préjudice du droit de rétractation de 7 jours.

Toute modification sur le planning ne pourra être prise en compte que si le délai est de plus de 30 jours avant le début du séjour.



CHOISISSEZ UNE MUTUELLE QUI VOUS RESSEMBLE

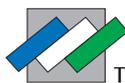
SECTION DU CANTAL

57 bis rue Paul Doumer
15000 Aurillac

Laurent JUIN
Tél. : 06 15 75 20 50 - Fax : 04 71 43 53 70

0 820 201 202
(0,09 € TTC / min)

www.mnt.fr



MUTUELLE
NATIONALE
TERRITORIALE

Journée « **GALETTE DES ROIS** » offerte aux adhérents retraités le 23 janvier à la Halle de Lescudilliers, repas offert à 180 personnes avec après-midi dansant, très appréciée par tous les participants.

Le COS'ARTS organise une soirée en hommage à Jean FERRAT

« **FERRAT, les poètes... !** »

Spectacle conçu par Gérard CATHALA, avec Martine CATHALA et Gérard CATHALA (voix et chant) accompagnés au piano acoustique par Jean-Pierre FOLCH

AURILLAC - ESPACE HELITAS
Vendredi 28 mars 2014 à 21 heures

Entrées : Adultes : 10,00 € - Enfants moins de 10 ans : 5,00 €



BILLETTERIE

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h – de 13 h 30 à 18 h au Comité des Œuvres Sociales du Pays Vert
12, rue Louis Farges à AURILLAC
et le vendredi 28 mars à l'Espace Hélicas à partir de 20 h
(sous réserve de places disponibles)



8^e RENCONTRES DE THEATRE AMATEUR organisées par le COS'ARTS

FESTIVAL « VEAU DE VILLE » - THEATRE MUNICIPAL - CENTRE DES
CONGRES AMPHITHEATRE DU LYCEE AGRICOLE - AURILLAC

10, 11, 12 et 13 avril 2014

JEUDI 10 AVRIL au CENTRE DES CONGRES

A 21 h 00 : OUVERTURE DU FESTIVAL

A 21 h 15 : PATRAQUE THEATRE (15) présente « LA DEMANDE EN MARIAGE – L'OURS » d'Anton TCHÉKOV (durée : 1 h) - TOUT PUBLIC

Deux déclinaisons du thème de l'amour entre propriétaires terriens coléreux.

Souvent regroupées dans un même spectacle, ces deux pièces courtes d'Anton Tchekhov s'attachent à décrire, sur le ton de la farce, la petite bourgeoisie de province de la Russie tsariste de la fin du 19^e siècle.

Dans l'une, un propriétaire terrien, célibataire endurci et hypocondriaque convaincu, vient, pour le principe, demander en mariage la fille de ses voisins. Tout oppose les futurs époux et le moindre détail d'appréciation entre eux peut devenir, toujours au nom du principe, un sujet de dispute effroyable. Mais, après avoir échangé les pires noms d'oiseaux, le mariage aura bien lieu... en principe ! Dans l'autre, une jeune veuve explorée, enfermée dans son deuil et retirée du monde, reçoit la visite d'un créancier de son défunt mari venu lui réclamer de l'argent. Elle n'en a pas et veut l'éconduire, mais l'homme, misogyne accompli, refuse de partir sans avoir été payé. Entre ces deux caractères forts, le ton va monter jusqu'à ce que deux issues seulement restent possibles à ce conflit : ou un duel à mort, ou une union à vie...

VENREDI 11 AVRIL au THEATRE

A 21 heures

FET'ART (15) présente « LES COPROPRIETAIRES » de Gérard DARIER (durée : 1 h 30) - TOUT PUBLIC

Mademoiselle LAVIGNE, Syndic, n'est pas prête d'oublier cette traditionnelle assemblée générale des copropriétaires d'un petit immeuble parisien. La réunion s'enflamme sous les étincelles des préoccupations de chacun. Les rivalités entre voisins s'affûtent comme des flèches empoisonnées dans des dialogues percutants aux frontières de notre folie ordinaire.

SAMEDI 12 AVRIL

A 14 heures au THEATRE

LES COMEDIENS AUX CHARIOT (12) présente « LA CANTATRICE CHAUVÉ » d'Eugène IONESCO (durée : 1 h 10) A PARTIR DE 7 ANS

Un couple de bourgeois anglais, M. et Mme SMITH reçoivent des amis M. et Mme MARTIN pour partager une tasse de thé. Leur conversation absurde et comique les plonge dans un délire où la communication est impossible.

La bonne, Mary qui est amoureuse du Capitaine des Pompiers, ne pourra empêcher l'horloge de sonner à tort et à travers.

Mais tout ceci se termine en chanson.

A 15 heures 45 à L'AMPHITHEATRE DU LYCEE AGRICOLE

AMICALE LAIQUE SAINT-CYR-L'ECOLE (78) présente « CHAT ET SOURIS » de Ray COONEY (durée : 2 h) - TOUT PUBLIC

Jean MARTIN mène une double vie méthodiquement organisée. Epoux de Mathilde et Père d'Alix à Montreuil, il est également époux de Charlotte et Père de Guillaume à Ivry. Il alterne entre ses deux foyers sans éveiller de soupçons jusqu'au jour où ses deux enfants adolescents se rencontrent virtuellement sur le net. En « t'chatant », Alix et Guillaume s'aperçoivent que leur Père a le même prénom, le même nom de famille, le même âge et qu'il exerce également le même métier : chauffeur de taxi. Face à ces coïncidences, ils décident donc, en toute naïveté, de se rencontrer en personne. Catastrophe ! les deux femmes et leurs enfants risquent d'apprendre la vérité ! Comment Jean MARTIN va-t-il faire pour protéger son secret ? !

A 18 h 15 au THEATRE

LES CINQ ASCETES (31) présente « LES BALEZES D'ARGOS » Création de la Cie (durée : 1 h 30) A PARTIR DE 8 ANS

Une moussaka Ascétique : prenez les ingrédients de base du théâtre antique : des acteurs entourés d'un chœur, des chants, des danses. Incorporez une belle portion de mythologie avec ses luttes de pouvoir, ses amours illicites et ses interventions divines plus ou moins réussies... Agrémentez le tout à la sauce Cinq Ascètes, une louche de burlesque, un zeste de poésie, une pincée d'histoire et un gros brin de folie. Voici la recette de ce spectacle qui se déguste comme une savoureuse moussaka !

A 21 h 15 au THEATRE

THEATRE CONTRE JOUR (63) présente « LE DINDON » de Georges FEYDEAU (durée : 1 h 40) TOUT PUBLIC

Lucienne VATELIN est l'objet de toutes les convoitises, celles d'Ernest REDILLON, son amoureux transi, mais aussi celles d'Edmond PONTAGNAC, dragueur invétéré qui a jeté son dévolu sur elle, ignorant qu'elle est l'épouse modeste... d'un notaire de ses amis. Mais Lucienne est fidèle et jure que jamais elle ne trompera son mari... à moins qu'il ne lui en donne l'exemple. Et l'exemple arrive... de Londres ! D'où débarque Maggy, anglaise déjantée et amante délaissée par le loyal notaire. Les rouages de l'infamale machine se mettent alors en marche : les rendez-vous sont donnés, les vengeances amorcées, les maris dupés, les épouses trompées, les amants bernés, tout le petit monde de Feydeau se retrouve embarqué dans un tourbillon burlesque et irrésistible, où l'amour triomphera forcément ! Mais qui sera le dindon ?

DIMANCHE 13 AVRIL au THEATRE

A 10 h

LA TROUPE DE LA DAME BLANCHE (47) présente « PYJAMA POUR SIX » de Marc CAMOLETTI (durée : 1 h 40) - TOUT PUBLIC

Pour ne pas la laisser seule le jour de son anniversaire, Bernard invite sa maîtresse Brigitte dans sa maison de campagne. Pour justifier cette présence que sa femme pourrait trouver bizarre, il propose en même temps à son ami Robert de venir passer le week-end, à charge pour lui de faire passer Brigitte pour sa maîtresse. Ce que Bernard ignore, c'est que Robert est l'amant de sa femme, et que cette dernière a engagé une aide-ménagère qui se prénomme également Brigitte...

A 15 heures

LES MENEURS DE JEU EN COULISSE (34) présente « MA FEMME S'APPELLE MAURICE » de Raffy SHART (durée : 1 heure 45) - TOUT PUBLIC

Maurice, bénévole dans une association caritative, débarque au domicile de Georges, un agent immobilier infidèle qui a des soucis conjugaux. Pour se débarrasser de sa maîtresse, reconquérir sa femme et éviter la confrontation entre elles, Georges va habilement faire passer Maurice pour son épouse.

A 17 heures

Remise des récompenses par le COS'ARTS

Renseignements et Billetterie au

COS'ARTS 12, Rue Louis Farges
15000 AURILLAC
04.71.48.45.62.

TARIFS

5,00 € la représentation
35,00 € le pass' week-end

**CE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE
D'ETRE MODIFIE EN CAS DE DESISTEMENT
D'UNE TROUPE**

INFO

L'Amicale Omnisports organise un vide-grenier le dimanche 18 mai au Cours d'Angoulême.

Un professionnel en
DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

SEDAB Cantal

Le respect du goût et du service

présent dans votre région depuis 30 ans.

Tél. et Fax : 04 71 43 18 94

ou Tél.: 06 85 66 21 03

sedabcantal@wanadoo.fr



